



Association régie par la loi de 1901
6, allée des Primevères - 95360 MONTMAGNY
Courrier : 10 rue de Seugy 95270 VIARMES
06 83 06 94 72 – <http://www.villages-dogons.org>

RAPPORT D'ACTIVITÉS ET FINANCIER 2021/2022

L'activité de notre association a été centrée, au cours de cet exercice, sur la Société coopérative « METROU » des femmes de Douentza.

Notre soutien à ces femmes a commencé début 2020 par un microcrédit de 500 000 FCFA (environ 750 €). Notre dernière assemblée générale a décidé de consentir un nouveau prêt de 1 000 000 FCFA à cette coopérative. Deux versements ont été faits fin septembre 2021 et début mai 2022. Le montant prêté s'élève ainsi à 1 500 000 FCFA, soit 2 286.74 € (Compte bilan 274244).

Les deux premiers prêts ont rapporté 340 000 FCFA d'intérêts à la caisse sur un an. La coopérative a réinvesti un prêt + ces intérêts, soit 840 000 FCFA, dans l'achat de petits moutons qu'elles revendront le moment venu.

En 2020, la coopérative regroupait 57 femmes. 29 nouvelles adhérentes les ont rejointes. La plupart d'entre elles sont des femmes déplacées qui ont fui leur village avec leur famille à cause de l'insécurité qui y règne. Ce sont elles qui ont bénéficié du troisième versement de 500 000 FCFA. Le bilan de la première période de 6 mois sera fait en octobre prochain.

Le groupement des femmes a décidé de tenter la culture du riz pendant le dernier « hivernage » (saison des pluies qui commence généralement en juin pour se terminer en septembre) sur le périmètre maraîcher pour lequel nous avons financé un puits et la clôture.

Nous avons prêté 330 000 FCFA (environ 500 €) à la société coopérative début septembre 2021 pour l'aider à payer la main d'œuvre nécessaire au repiquage du riz et pour creuser des canaux d'irrigation. Cette somme a été remboursée en mai 2022 et ne figure donc pas au bilan. 66 sacs de riz de 100kg ont été récoltés dans la première quinzaine de novembre. Une fois le son enlevé il est resté 3,3 tonnes conditionnées dans 66 sacs de 50kg. Ils ont été vendus pour 875 000 FCFA (1 334 €). Le prix du riz a été bloqué par le gouvernement et les femmes n'ont pas obtenu le prix qu'elles espéraient. Les différentes charges se sont élevées à 405 000 FCFA et le bénéfice net est donc de 270 000 FCFA (412 €). Succès mitigé donc pour cet

essai. Cette année, la coopérative a décidé de cultiver du gombo, qui demande moins d'investissements.

Novembre voit débiter la saison « fraîche » au Mali qui dure jusqu'en février. C'est la période favorable au maraîchage, que les femmes de la coopérative pratiquent depuis plusieurs années. Elles ont donc entrepris la culture de l'oignon, de la tomate, de la salade, etc ... dès que la récolte du riz a été terminée. Elles bénéficiaient pour la première fois du puits et des bassins financés par notre association. Ces installations sont d'autant plus utiles que le nombre de membres de l'association augmente et donc les surfaces mises en culture.

Un problème est toutefois rapidement apparu. Le puits est en effet creusé en terrain sablonneux et le sable remontait peu à peu par le fond. La profondeur de l'eau disponible devenait alors insuffisante et les femmes devaient descendre au fond du puits (15 mètres...) pour évacuer le sable. Malgré cela, l'eau manquait pour arroser toutes les cultures.

Nous avons contacté l'entreprise qui avait creusé le puits et elle a proposé de surcreuser le puits de 4 mètres. Le conseil d'administration, consulté par mail, a donné son accord et les travaux ont été exécutés entre le 20 décembre et le 7 janvier (coût 1 130 000 FCFA, soit 1 722.67€ - compte de résultat 657370).

Le problème d'ensablement a ainsi été résolu et la profondeur du puits est nettement plus importante. Malgré cela, le puits ne suffit plus pour tout arroser. Le nombre de femmes a en effet augmenté et la surface cultivée est passée de 1 à 2 hectares.

La présidente de la coopérative, Hélène KASSOGUE, nous a demandé si nous pouvions financer un deuxième puits, soit environ 7 000 €. Une clôture pour la deuxième parcelle d'un hectare serait également nécessaire car les épineux ne suffisent pas à empêcher tous les animaux errants d'y pénétrer. Le coût serait le même que celui de la clôture que nous avons financé l'an passé pour la première parcelle, soit 5 000 €. Nous n'avons pas actuellement cet argent.

Lors de notre CA du 21 janvier dernier, nous avons décidé de financer l'achat d'une charrette et d'un âne pour la société coopérative (Coût 200 000 FCFA soit 304.90€ - compte de résultat 657400). Cet attelage a été très utile pour transporter notamment les 6,6 tonnes de riz récoltées ainsi que les légumes du jardin maraîcher.

L'insécurité et la situation économique très difficile au Mali, aggravée par les sanctions économiques de la CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest), nuisent au « petit commerce » pratiqué par beaucoup de femmes de la société coopérative. Elles cherchent donc à diversifier leurs activités et ont décidé de se lancer dans la fabrication de savons. La présidente, Hélène KASSOGUE, a pu trouver le matériel nécessaire (mélangeur, moules, matières premières) pour la somme de 320 000 FCFA. Le CA de Villages Dogons a donné son accord pour le financement de ce projet (487.83 € - compte de résultat 657420).

Une dizaine de femmes de la coopérative doivent être formées fin septembre à la technique de fabrication par la personne qui a vendu le matériel.

La violence ne diminue pas au Mali et les razzias dans les villages sont fréquentes. Elles ont plus ou moins graves et sanglantes, mais il n'est pas rare qu'elles obligent des familles entières à quitter leur village quand leur maison a été incendiée et leur bétail volé. Beaucoup viennent ainsi trouver refuge à Douentza. Hélène KASSOGUE, qui est institutrice, s'efforce de scolariser les enfants des déplacés. Elle doit pouvoir acheter pour cela un minimum de fournitures scolaires.

Ce type d'aide ne rentre pas dans les objectifs de Villages Dogons mais deux adhérents ont fait des dons explicitement destinés à cet usage.

Un premier don de 400 € a été envoyé mi-octobre dernier. Hélène KASSOGUE a alors pris le bus pour aller acheter le matériel scolaire à Mopti, la troisième ville du Mali située à 180 km de Douentza. A 50 kilomètres de l'arrivée, le bus a été attaqué par des bandits armés qui ont dépouillé tous les passagers de leur argent, téléphone et effets personnels de valeur. Plusieurs hommes ont été tués sur place et les autres passagers ont été attachés et conduits, les yeux bandés, dans un lieu où ils ont été retenus prisonniers. Hélène a été libérée avec les autres femmes au bout de dix jours. Elle n'a pas subi de violences physiques au cours de sa détention mais elle était évidemment fortement traumatisée. Et tout l'argent qu'elle avait avec elle était perdu, soit environ 1 000 € correspondant aux dons de Villages Dogons et d'une autre ONG.

Une fois passé un moment de découragement, plusieurs autres envois d'argent ont été faits pour un total de 490 000 FCFA (747,01€ - compte de résultat 657410), qui ont permis de scolariser tous les enfants qui ne l'étaient pas.

3662.41 € ont été consacrés aux réalisations de notre association au cours de cet exercice. D'où proviennent ces fonds ?

1- **Vente d'artisanat africain** (490 € - compte de résultat 707010)

Nous n'avons participé qu'à une seule manifestation cette année :

Le Festival Africain de Solidarité (FASO) à Sampigny dans la Meuse le 3 juillet.

2 – **Dons** : 3 883.75 € (compte de résultat 7545)

Le montant des dons, bien qu'inférieur à celui de l'exercice précédent (4 460.32€), reste très important et il a constitué cette année l'essentiel de nos ressources.

5 – **Cotisations** : 675 € (compte de résultat 756) :

Cette somme correspond à 55 adhérents, en léger retrait par rapport à l'an passé (60 adhérents)..

Le montant des frais de fonctionnement (198.11 € - comptes de résultat 616, 627, 6282), est bien sûr bas.

L'exercice se solde par un solde créditeur de 1135.16 €. Ce « bénéfice » comptable correspond approximativement à l'actif circulant en France (banque + caisse).